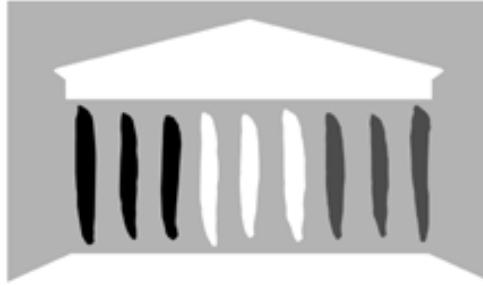


Ce texte a été retiré
par son auteur
le 15 mai 2025,
au cours de
la discussion
en séance publique



N° 1239

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 1^{er} avril 2025.

PROPOSITION DE LOI

visant à étendre l'aide médicale de l'État à Mayotte,

(Renvoyée à la commission des affaires sociales, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par
Mme Estelle YOUSOUFFA,
députée.